

Habitat dispersé à Rognes

En périphérie de la zone urbaine se trouve une zone boisée avec en lisière de celle-ci de nombreuses habitations. Il existe encore quelques vignobles entrecoupés de parcelles abandonnées. L'habitat s'est installé sur une ancienne trame rurale. Nous avons visité plus particulièrement le quartier des Mauvarès qui se caractérise par des constructions anciennes mais aussi plus récentes. Les accès à ce quartier et à l'intérieur de celui-ci sont peu nombreux et étroits, ne permettant souvent pas le croisement de deux véhicules. En même temps à côté de parcelles débroussaillées se situent des parcelles qui ne le sont pas.

Sur cette commune, en pleine zone boisée a été construit en 1988 un collège et à côté de celui-ci un autre équipement public, un court de tennis. Le collège apparaît comme une construction dont les poutres en bois sont apparentes, les stores extérieurs en plastique et les grandes baies vitrées sans protection. C'est une construction pour laquelle le risque antisismique a été pris en compte mais non le risque incendie ! Ce collège fait partie des préoccupations majeures du C.C.F.F. sur la commune.

Environ 15 % du territoire communal se trouve dans cette situation de risque maximal. Le dernier incendie sur cette commune date de 1989, parti d'une décharge. Son tracé fut le même que l'incendie précédent en 1979. Les maisons ont été défendues mais la forêt n'a malheureusement pas pu être sauvagardée.

N.B.



Photo 1 : Le collège des garrigues - Rognes

Photo J.L.A.



Photo 2 : Un habitat permanent à Rognes.

Photo J.L.A.



Photo 3 : La maison et les cimes - Rognes.

Photo J.L.A.